



Objet : **habilitation assistant maternel monenfant.fr / migration**

Vous êtes référencés sur le site « monenfant.fr » et vos coordonnées y sont donc publiées. Néanmoins à ce jour, vous n'avez pas effectué la demande d'habilitation permettant d'afficher votre profil et les caractéristiques de l'offre d'accueil que vous proposez (horaires, tarifs, disponibilités, ...).

Une nouvelle base de données est en cours de constitution au niveau national. **Au 28 juin 2021, seuls les assistants maternels ayant conclu l'habilitation monenfant.fr seront intégrés** dans la nouvelle base, et, par conséquent, encore visibles sur le site

Nous vous invitons donc à suivre cette démarche pour vous habilitier sur <https://www.monenfant.fr/je-suis-un-professionnel>

1. Cliquez sur « Vous êtes un assistant maternel »
2. Cliquez sur « Vous n'êtes pas encore habilité »
3. Cliquez sur « Demander votre habilitation » afin de recevoir votre code d'activation par messagerie électronique ou par message téléphonique (SMS/texto) selon votre choix
4. A réception de ce code, retournez sur le site monenfant.fr pour revenir à la rubrique « Vous n'êtes pas encore habilité » :
 - validez votre habilitation avec celui-ci (**attention ce code à une durée limitée**)
 - personnalisez votre mot de passe pour mettre à jour votre profil.

Pour faciliter votre demande, vous pouvez aussi regarder le tutoriel "Comment faire une demande d'habilitation sur monenfant.fr", consultable via :

<https://monenfant.fr/web/guest/aide-assistants-maternels>

Les Relais Assistants Maternels (Ram) sont à votre écoute, et peuvent vous accompagner dans vos démarches. Les coordonnées des Ram des Pyrénées-Orientales sont consultables via :

<https://www.partenaires-caf66.fr/wp-content/uploads/2019/02/Missions-Ram-02-2019.pdf>

Toute éventuelle question est à adresser par messagerie électronique à monenfant.caf66@caf.fr en précisant **votre nom et votre numéro de téléphone dans l'objet**

Votre Caisse d'allocations familiales